

	Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara	Organisme émetteur Département de gestion de la qualité
COD	Règlement concernant l'organisation et le déroulement des examens finaux à l'USVT	Édition 4 / Révision 0

Annexe 4

DÉCLARATION SUR PROPRE RESPONSABILITÉ

concernant l'authenticité du projet de diplôme/travail d'études supérieures/thèse

Soussigné identifié
(ă) avec la pièce d'identité série, n°....., délivrée par SPCLEP
....., à la date du , CNP , avec
domicile dans la commune de , str.

....., non..... bl. , sc., ap., comté, en qualité d'auteur de

Projet de diplôme/Thèse de licence/Thèse de thèse portant le titre :

.....
.....
.....

.....,
élaboré et soumis au soutien public lors de la session (mois, année) au sein de
l'Université des Sciences de la Vie « Roi Mihai » I » de Timișoara, Faculté de
....., programme d'études
.....

Je déclare sous ma propre responsabilité, connaissant les dispositions de l'art. 326 du Code pénal, concernant les fausses déclarations, que *le projet de diplôme / mémoire de licence / mémoire de thèse* c'est le résultat d'un travail personnel, basé sur mes recherches et sur la base d'informations obtenues à partir de sources citées et indiquées, selon les normes académiques, dans le texte de l'ouvrage et dans la bibliographie.

Je déclare que *le projet de diplôme/thèse de licence/dissertation* ne contient pas de parties plagiées et que les sources bibliographiques ont été utilisées conformément à la législation roumaine et aux conventions internationales sur le droit d'auteur.

Je déclare également que j'accepte que *le projet de diplôme/thèse de licence/thèse de mémoire* être vérifié par toute méthode légale pour confirmer l'originalité, y compris le consentement à l'introduction de son contenu dans une base de données à cette fin.

Je déclare que le travail n'a été présenté sous cette forme à aucun établissement d'enseignement supérieur en vue de l'obtention de l'examen diplôme/licence/mémoire.

Je comprends que toute omission ou inexactitude dans la présentation des informations est punie conformément à la loi (art. 326 du Code pénal relatif aux fausses déclarations).

Date, Signature,
